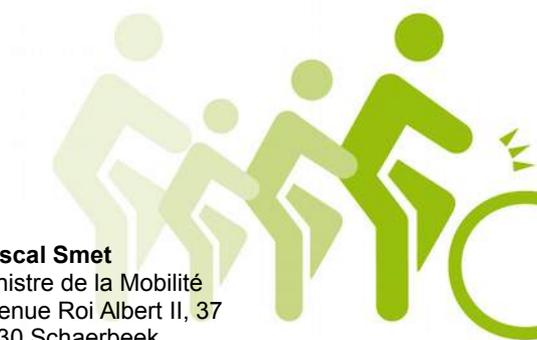


GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale d'Ixelles
T +32 487 78 72 15
ixelles@gracq.org



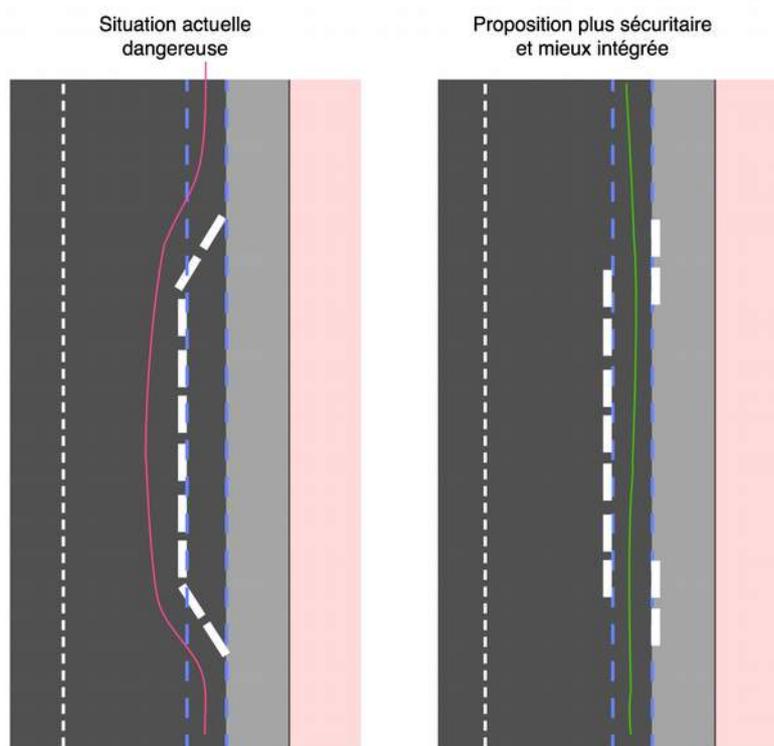
Pascal Smet
Ministre de la Mobilité
Avenue Roi Albert II, 37
1030 Schaerbeek

Ixelles, le 8 novembre 2015

Objet : réfection globale de la chaussée de Vleurgat sur le tronçon compris entre la place Eugène Flagey et l'avenue Louise

Monsieur le Ministre,

En septembre dernier, le GRACQ d'Ixelles a été interpellé par un cycliste résidant à la chaussée de Vleurgat. Celui-ci nous a fait part de l'obstruction de la piste cyclable de ladite chaussée par des blocs de béton, à hauteur du centre Ben Gourion & radio Judaïca. Compte tenu du danger qu'un tel aménagement implique pour les cyclistes empruntant cette piste cyclable, contraints de subitement se déporter dans la circulation, nous avons averti les autorités compétentes – régionales et communales – afin qu'une solution concertée puisse être trouvée. Pour notre part, nous avons suggéré de déplacer les blocs en diagonale sur le bord du trottoir, parallèlement à la chaussée, de telle sorte à ce que les cyclistes puissent remonter la piste cyclable de façon continue, tel qu'illustré ci-dessous.



SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

Lors des échanges que nous avons eu avec Bruxelles Mobilité et la communauté cycliste ixelloise, il s'est avéré que, outre la levée de l'obstruction de la piste cyclable, une réfection globale de la chaussée de Vleurgat s'imposait sur la portion comprise entre la place Eugène Flagey et l'avenue Louise.

Il y a certes un projet de sécurisation ponctuel de l'abord de l'école (plateau, rétrécissement) qui est actuellement à l'étude. Néanmoins, le projet de réaménagement doit être plus global et aller bien au-delà de cette courte partie.

En effet, la largeur de la chaussée de Vleurgat et le manque de ralentisseurs de vitesse sont tels que nombreux sont les automobilistes « sportifs » qui prennent celle-ci comme terrain de loisirs, surtout dans le sens montant. Ces comportements, de l'aveu du cycliste qui nous a interpellé, sont non seulement source de pollution sonore mais aussi de désagrément, voire d'insécurité, pour les cyclistes qui circulent sur cet axe. Sans compter la présence d'une école et d'une maison de repos à mi-hauteur, pour lesquelles cette situation de fait représente un danger non négligeable.

En dehors de la sécurisation adéquate de l'école passant, notamment, par la mise en place d'un casse-vitesse plus efficace que la plate-forme actuelle, il serait également bienvenu de réduire la largeur de la chaussée. Ponctuellement par des aménagements ad hoc mais aussi par la sécurisation physique de la piste cyclable. Cette dernière permettrait non seulement de réduire l'espace laissé aux automobilistes et, par voie de conséquence, leur vitesse, mais aussi de lutter efficacement contre le stationnement sauvage qui prévaut à cet endroit (mettant à nouveau les cyclistes en posture d'insécurité).

Restant à votre disposition pour toute question et espérant une réponse favorable à notre requête qui sera profitable tant au cadre de vie des riverains et autres usagers que des cyclistes y transitant, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Pauline de WOUTERS d'OPLINTER

Responsable du GRACQ d'Ixelles

Copie du courrier à :

- Caroline DESIR, Echevine de la mobilité de la commune d'Ixelles
- Frederik DEPOORTERE, Manager vélo de la Région de Bruxelles-Capitale
- Maud VERKINDERE, Conseillère en mobilité de la commune d'Ixelles

SECRETARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

